

17 septembre 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">DEVOTEAM (Euronext Paris)</p>
--

Par courrier du 16 septembre 2008, la société FMR LLC (1) (82 Devonshire Street, Boston, Massachusetts 02109, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 septembre 2008, par suite d'une cession d'actions DEVOTEAM, le seuil de 5% des droits de vote de la société DEVOTEAM et détenir 637 900 actions DEVOTEAM représentant autant de droits de vote, soit 6,34% du capital et 4,81% des droits de vote de cette société (2).

(1) FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

(2) Sur la base d'un capital composé de 10 054 901 actions représentant 13 272 919 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.